

DÉCEMBRE 2014

NUMÉRO 68



Les Nouvelles de L'ACcRèPa



Bonnes Fêtes



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE
Site Internet : <http://www.accrepa.fr>



HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées

Atelier Automobiles et Camping-cars



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE (LOCOMOTIVE)

Chers amis,



Ça y est, l'hiver est là. Certains vont partir au soleil, d'autres vont remiser leur maison à roulettes. Prenez bien soin de vous afin de très vite se revoir.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée les 22 et 23 novembre à Soligny la Trappe. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. J'ai tout simplement envie de vous dire MERCI.

Bienvenue à nos nouveaux équipages qui, j'espère, se plairont dans notre Club et que l'on retrouvera très vite lors de nos prochaines sorties.

Mais pour cela, il faut des sorties...et des organisateurs....

Pour ma part, j'ai beaucoup donné cette année. C'est vrai que cela représente un certain travail mais votre sourire a été ma seule récompense. N'hésitez pas à vous lancer, ce n'est que plaisir et le conseil d'administration reste derrière vous pour vous conseiller et vous aider.

Notre enquête, que vous aviez reçue avec la revue de septembre, a permis de mieux cerner vos attentes. Lors de l'Assemblée Générale 22 % des présents ont répondu et il en ressort que vous êtes proches de la nature pour 11%, vous aimez les randonnées vélos pour 39%, pédestres et ski pour 26%. Mais aussi les visites de ville pour 17% et vous êtes prêts à partir dans la communauté européenne avec votre association. La synthèse est disponible sur notre site internet. Alors n'hésitez plus, lancez-vous, ce n'est que du bonheur. Mais ne comptez pas que sur votre conseil d'administration...pour organiser ces sorties.

L'année 2015 se profile bien avec pour commencer, la galette le 7 février à Lagny chez notre sponsor Marquet, puis les retrouvailles de printemps qui se dérouleront à Moyaux (14) du 19 au 22 mars avec pour thème la fête des ânes. Vous trouverez la liste des sorties 2015 en page 13.

N'oubliez pas l'EURO CC qui se déroulera cette année à TOURNAI en Belgique du 21 au 25 mai avec prolongation. J'espère vous y retrouver très nombreux.

Je souhaite bon courage à celles et ceux qui rencontrent quelques difficultés dans leur vie personnelle et j'espère vous compter très vite parmi nous.

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2015

Merci à mes p'tits wagons, merci aux petites mains et à nos hommes de l'ombre....

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne





Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

SETE - TANGER
& SETE - NADOR

Nouveaux **FERRIES** - Nouvelle **COMPAGNIE**
MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profilés tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ 01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22

Courriel : accrepa@accrepa.fr Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance ALLIANZ n° 45413848

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
ENTENDRE
VANS FAUTRAS
FAVEMAT MONTLOUIS
FIRESTONE
FRANCE PASSION
HORIZON LIBERTÉ
CARAVANE SERVICE JOUSSE
KRISS LAURE
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MFA
MARQUET
MAURITANIE AVENTURE
PASS CAMPING-CAR
PELLETIER TEXTILES
PLASTOREX
SALAISONS DE PRADELLES
SATELLITE INDUSTRIES

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7
Actualités :	
• Les nouvelles	9
• Les nouveaux adhérents.....	11
Les Sorties :	
• Sorties ACcRéPa 2014	12
• Sorties ACcRéPa 2015.....	13
• La galette	15
• Les retrouvailles de printemps	16
• La pêche	18
• L'Euro CC	20
• Sortie Vélo	26
• Sicile	33
• Ecosse en 2016	35
Carnets de voyages :	
• Folklore de Port sur Saône.....	38
• Le Tour de l'avenir.....	42
• Les grandes marées au Croisic	46
• Le Téléthon	51
• L'Assemblée Générale	52
• Souvenirs, souvenirs.....	55
Ils ont pensé à nous	50,54, 56
Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	57
Conditions générales et particulières.....	58



RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

privilégiez les étapes nature...

Tarif amical



- voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets)
- avoir le Guide des étapes de l'année en cours
- respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France passion (se présenter en arrivant, laisser le site propre, signaler son départ...)

24€

- Votre carte d'invité
- La vignette millésimée
- La carte de France de toutes vos étapes

FRANCE
PASSION

CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ♦ Info@france-passion.com

Mon N° de Carte d'Invité est : | | | | |

Nom et adresse :

E-mail : _____

Mon Club : _____

☐ Carte bancaire (Visa - Mastercard - AE)

_____ date d'expiration _____

DATE ET SIGNATURE :

Cryptogramme
8 points de difficulté vers de votre CBI

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale du 22 novembre 2014 et le Conseil d'Administration du 23 novembre 2014



Président d'honneur
Raymond LAPORTE



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Jean-Claude MOUFFLE



Roger OLLIVIER



Jean-Claude METEYER



Liliane FERRAND



Claudine COUSIN



Nicole LIEBIG



Déléguée
Monique BONNEGRACE

Jocelyne LEBLANC	Présidente	06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Brigitte LE CALVEZ	Vice-présidente Trésorière	06.08.06.08.01	brigittecalvez@hotmail.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet Délégué FFACCC	06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire Relations publiques	06 80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Roger OLLIVIER	Coordinateur de sorties	06.84.98.79.70	rogerollivier@sfr.fr
Jean-Claude METEYER	Comptable	06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Liliane FERRAND	Publicité	06.80 04 85 55	liliane.ferrand44@orange.fr
Claudine COUSIN	Rédaction Journal	06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Nicole LIEBIG	Boutique ACCRéPa	06.80.62.94.07	francois.liebig@orange.fr
Monique BONNEGRACE	Déléguée sorties	06 70.68.69.84	jc.bonnegrace@wanadoo.fr

Venez savourer notre menu fermier !

au milieu de la nature et des animaux de la ferme

En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation



Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes
Gîtes ruraux
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : contact@lalionniere.fr - www.lalionniere.fr



LA MAURITANIE EN CAMPING CAR

UNE AVENTURE ENTRE DESERT OASIS ET OCEAN

6 voyages entre janvier et mars chaque année
tous avec départs garantis

possibilité d'extension au Sénégal

les camping-cars restent sur la
route goudronnée

expéditions dans le désert
avec les 4x4 de l'organisation
que vous pourrez conduire

sortie en mer avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

MAURITANIE AVENTURE

Rue Centrale
43350 Blanzac
Tél. 04 71 02 90 07
Port. 06 14 82 49 41

www.mauritanie-aventure.com



Coordonnées GPS: Latitude : 44.77596°
Longitude : 1.68788°

**PRADELLES
Haute - Loire**

BIENVENUE

en-V...
So...
Pradelles

«Endroit très calme, très accueillant.
Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et
au matin, nous nous sommes rendu
au magasin en face où se trouvent de
délicieux produits du terroir et un excellent
accueil.
Nous repasserons.»
Bob du 84

Située aux abords d'un des plus
beaux villages de France, Pradelles (43),
l'aire de la salaison vous accueille toute
l'année sur une aire privée, clôturée
et fermée par un portail la nuit, face
à une boucherie-charcuterie proposant
les produits du terroir.
Fournissant tous les services,
plein d'eau potable, vidange WC,
vidange eaux usées,
branchement électrique,
l'aire de la salaison dispose également
d'un barbecue ainsi que des tables
extérieures.
Pour la modique somme de 2€,
l'aire de la salaison
est un endroit à ne pas manquer.

HALTE CAMPING CAR

**AIRE DE LA
SALAISON**

**43
Pradelles**

www.salaisons-de-pradelles.fr



Bonjour à tous,

Depuis un an j'ai repris la revue, et je constate qu'elle vous plaît à en juger par vos applaudissements lors de notre Assemblée Générale.

Je vous remercie encore pour vos encouragements et compliments.

Comme je l'ai dit lors de la réunion, si vous avez des informations susceptibles d'intéresser les camping-caristes, n'hésitez pas à me les transmettre.

Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes et vous présente tous mes vœux pour l'année 2015.

Claudine COUSIN

Petites annonces

A VENDRE : POUR RAISON DE SANTÉ

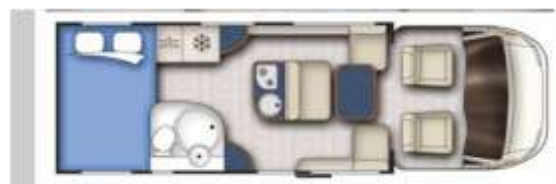
Camping car marque Challenger type prium, année 2013. 20000 kms
Stabilisateur du train arrière, pile Effoy, barbecue à gaz incorporé,
antenne TV très performante.

Valeur neuf 56.520 € options 7.700 €

Faire offre raisonnable

Pour tout renseignement complémentaire,

contactez Francine et Jean-Pierre Cesa au 📞 06.36.91.76.00



A VENDRE : POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT

- * Un protect-car, modèle « para-pro ».
- * Octobre 2011
- * Couleur blanc
- * Réglable en hauteur de 2.60 à 3.30 m.
- * Longueur 8 m.
- * Cric à manivelle
- * Prix : 2.500 € (Valeur à neuf 4.400€)

* Si vous êtes intéressés, contactez Danièle et Alain PAGES au 📞 06.11.83.41.75



ESSONNE Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com



Additifs sanitaires

pour vos toilettes

Monochem



- GAIN DE PLACE : un récipient à ranger au lieu de 2 ou 3
- pour les EAUX PROPRES et les EAUX USÉES
- Fresh green et Fresh Green Pack **ÉGALISENT LE PAPIER TOILETTE**
- EFFICACITÉ DE MINIMUM 4 JOURS, ET SUPÉRIEURE À 7 JOURS pour les produits Fresh Green et Fresh Green Pack
- PARFUMS AGREABLES ET NEUTRALISATION DES MAUVAISES ODEURS
- FACILITÉ DE DOSAGE : les bouteilles disposent d'un bouchon gradué, et les sachets sont pré-dosés

NOS PRODUITS :

Fresh Green
Fresh Green Pack

Fresh Blue
Fresh Blue Pack

**maintenant
en vente sur
amazon.fr**

(mots-clés: Monochem,
additifs sanitaires)

Safelle Industries SPRL - Au de la Tourn d'Or 87 - 1080 Enghien - Belgique
T:0032 2 342 36 36 - F:0032 2 342 36 37 - info@safellefresh.com
www.safellefresh.com



**La solution
à la
surcharge
Sans permis
E-B
(selon modèle)**



24230 MONTCARET

Tél. +33(0)5 53 73 44 16

Mob. +33 (0)6 79 65 52 95

podium@fautras.org

www.fautras.com

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux ACcRépiens et ACcRépiennes...

- * BLIN/RECHTMAN Philippe, Françoise et Raphaël75020 PARIS
- * CARON Yves et Patricia.....91080 COURCOURONNES
- * CHARPENTIER Gérard et Eveline91220 BRETIGNY SUR ORGE
- * GAILLARD Alain et Evelyne.....95400 VILLIERS LE BEL
- * GENTELET Gérard et Jeannine.....39190 CUISIA
- * MORIN/DI BENEDETTO Evelyne et Joëlle91220 LE PLESSIS PATE
- * NORSIC Yvan et Jacqueline45760 BOIGNY SUR BIONNE
- * PACHE Michel.....08150 RENWEZ
- * PASDELOUP Robert et Yvette94190 VILLENEUVE ST GEORGES
- * POILVE Michel et Annie60660 CIRES LES MELLO
- * TESSIER Gérard et Michèle.....77220 TOURNAN EN BRIE
- * VILLE Jean-Louis.....77190 DAMMARIE LES LYS

Bienvenue à l'ACcRePa

Remise des plaques bleues

Lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2014



Equipages (de gauche à droite) : Norsic, Tessier, Padeloup, Gaillard, Baujard, Nicolas, Blin

Sorties ACcRéPa organisées en 2014

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
La Galette des Rois	25 & 26 janvier	Fontaine-Fourches (77)	Le bureau
Les Retrouvailles de Printemps	4 au 7 avril	Honfleur (14)	Cathy, Jocelyne et leurs conjoints
Les Cerfs volants	11 au 13 avril <i>Annulée</i>	Berck (62)	Mireille, Jocelyne et leurs conjoints
La Pêche	26 & 27 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Escapade chez les Ch'tis	6 au 12 juin	Lewarde (59)	J-Jacques et Chantal Serge et Lucette
Autour de Chinon	20 au 23 juin <i>Annulée</i>	Chinon (37)	Annick et Christiane
La Vendée et son histoire	2 au 7 juillet	De Grasla au Puy du fou (85)	Mireille, Jocelyne et leurs conjoints
De Lurcy à Pradelles Fête médiévale	7 au 10 juillet 11 au 14 juillet	Lurcy (03) Pradelles (43)	Jocelyne, Laurent et leurs conjoints
Le Tour de l'avenir	23 au 30 août	De St Flour (15) à La Toussuire (73)	Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)
Sortie vélo	3 au 18 septembre <i>Reportée</i>	De Dinard (35) à Nantes (44)	Roland, Daniel et leurs épouses
Camping le Paradis	8 au 14 septembre Prolongation possible	Le Croisic (44)	Jocelyne et Didier
Assemblée Générale ACcRéPa	22 & 23 novembre	Soligny la Trappe (61)	Le bureau



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez le coordinateur des sorties :

Roger Ollivier ☎ 06 84 98 79 70 afin d'obtenir

« le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.

Sorties ACcRéPa organisées en 2015

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
La Galette des Rois	7 février	Lagny (77)	Marquet
Les Retrouvailles de Printemps	19 au 22 mars	Moyaux (14)	Jocelyne et Cathy
La Pêche	24 au 26 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Circuit au Portugal	25 mai au 13 juin	Portugal	Reine et Fernando, Annie et Joël
A la découverte des îles morbihannaises	19 au 28 juin	Le Golfe du Morbihan	André, Janine Brigitte et Daniel
Le Tour de l'avenir	22 au 30 août		Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)
Sortie vélo	3 au 18 septembre	De Dinard (35) à Nantes (44)	Roland, Daniel et leurs épouses
Assemblée Générale ACcRéPa	14 & 15 novembre	St Denis les Ponts (28)	Le bureau

Sorties FFACCC et autres Clubs prévues en 2015

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour de Printemps	12 février au 26 mars	Agay (83)	CCC EST
Euro CC Prolongations	21 au 25 mai 25 au 30 mai	Tournai (Belgique)	FICM
Circuit	14 au 28 juin	Sicile	FFACCC
Folklore	Août	Port sur Saône (70)	CCC EST
Fête de la bière	15 au 22 septembre	Erding près de Munich	CCC EST
Salon du Bourget	26 sept au 4 octobre	Le Bourget (93)	FFACCC
Forum des voyages	7 au 11 novembre	Périgueux	
Circuit	15 mai au 15 août	Chine	FFACCC

> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre réservée
aux adhérents :

-10% de réduction
à vie !

Appelez dès maintenant le
01 43 76 56 84 !

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est
protéger votre véhicule, vous en tant que
conducteur, vos passagers et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat
spécifique et complet qui couvre l'ensemble de vos
besoins ainsi que le contenu et les accessoires de
votre camping-car (couverts automatiquement à
hauteur de 2 000€).

MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances
www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper, à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Clichy Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____ Portable : _____

Marque du camping-car : _____

Valeur : _____ €

Date de mise en circulation : _____

Coefficient Bonus/Malus : _____

Code postal du lieu de garage : _____

J'accepte de recevoir les offres de la MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Mutuelle Fraternelle d'Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex Immatriculée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 784 702 391

Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 : les données personnelles vous concernant, collectées par la MFA, font l'objet d'un traitement informatique automatisé. Elles sont destinées à la MFA, en sa qualité de responsable du traitement, à des fins de gestion de votre contrat d'assurance et de prospection commerciale, sauf opposition de votre part, et les pourront être transmises aux personnes contractuellement liées à la MFA. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition ou de suppression à l'égard de ces données.

Pour exercer vos droits ou obtenir des informations complémentaires, adressez-vous à : MFA - Correspondant Informatique et Libertés - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex, ou par e-mail à : info@mfa.fr

Galette des rois !



Nous vous donnons rendez-vous dans votre
concession de Lagny sur Marne (77)
le Samedi 7 février 2015
à partir de 13h30



Merci de me confirmer votre présence afin d'informer les
Ets Marquet du nombre de participants.

Nom : Prénom :

Sera accompagné de Personne (s)

Bulletin à expédier à Jocelyne Leblanc ou
confirmer par mail : leblancjojo@hotmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Intitulé : **LES RETROUVAILLES DE PRINTEMPS**

Dates du séjour : du 19 au 22 mars 2015 Date limite d'inscription : 31 janvier 2015

Organisateurs : Jocelyne et Cathy et leurs conjoints

Participants : Nom Prénom

Nom Prénom

Autres personnes

Adresse.....

CP Ville

N° adhérent FFACCC.....Club FFACCC

Inclus dans le prix : *Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie.*

Non inclus dans le prix : *Les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc...*

Prix de la Sortie

Les retrouvailles de printemps	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	35 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'ACCRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date & signature de l'adhérent

Cachet du club

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Jocelyne et Didier LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

☎. 06.10.92.08.22





Organisées par Jocelyne, Cathy et leurs conjoints

Rendez-vous FRANCE PASSION -
Monsieur CHARBONNEAU Benoît
Les Bruyères Carré
14590 MOYAUX

Point GPS : N 49°12' 17,3" - E 0°22' 57,3 "

Jeudi 19

18 h

Arrivée dans l'après-midi
Pot d'accueil

Vendredi 20

13 h30

Sortie découverte des alentours
« Biodiversité et dégustation des produits locaux »
avec l'office de tourisme de Cormeilles
Déplacement pour installation sur le parking de la salle des
fêtes de Moyaux - Rue d'Ornano.

19 h

Samedi 21

Dans la journée
En soirée

Fête des ânes 20^{ème} édition.
Repas dans la salle des fêtes

Dimanche 22

Dislocation
Ou possibilité d'aller à la Foire de Lisieux (entrée gratuite)



POUR INFO :

- Arriver avec les pleins et vides faits.
- Pas d'électricité



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Intitulé : LA PÊCHE À SERAINCOURT (95)

Dates du séjour : du 24 au 26 avril 2015 Date limite d'inscription : 30 mars 2015

Organisateurs : Gilbert et Gisèle TRANCHANT

Participants : Nom Prénom

Nom Prénom

Autres personnes

Adresse.....

CP Ville

N° adhérent FFACCC.....Club FFACCC

Inclus dans le prix : Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie.

Non inclus dans le prix : Les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc...

Prix de la Sortie

La Pêche à Seraincourt (95)	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	55 €		
Supplément pêcheur	34 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'ACCRéPa

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date & signature de l'adhérent

Cachet du club

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Gilbert et Gisèle TRANCHANT

60 rue du Pré Seigneur

78410 BOUAFLE

☎.01.30.95.57.41 ou 06.74.20.04.57



LE PÊCHEUR ACCRÉPIEN



Rendez-vous aux Etangs du Val de Rueil
à Seraincourt (95)

Point GPS : 49°02'46,2" N - 1°52'33,3" E

PARTICIPEZ A NOTRE GRAND CONCOURS ANNUEL QUI AURA LIEU
LES 24, 25 ET 26 AVRIL 2015



La sortie organisée par Gilbert et Gisèle
est limitée à 35 camping-cars.

PROGRAMME DU WEEK-END :

Vendredi Arrivée à partir de 17 h

Samedi Journée de pêche de 7 h à 19 h
Repas au restaurant le soir

Dimanche Pêche à nouveau pour les mordus
Retour à la maison dimanche ou lundi matin.

Informations :

- Venir avec sa canne à pêche.
- Pas de limite dans le nombre de prises de truites.
- Chaque demi-journée, 4 truites par pêcheur sont mises à l'eau.
- Les appâts sont vendus sur place.
- Une salle peut accueillir les joueurs de cartes.

Si vous souhaitez passer un excellent week-end entre copains,
renvoyez le bulletin d'inscription avant le 30 mars 2015

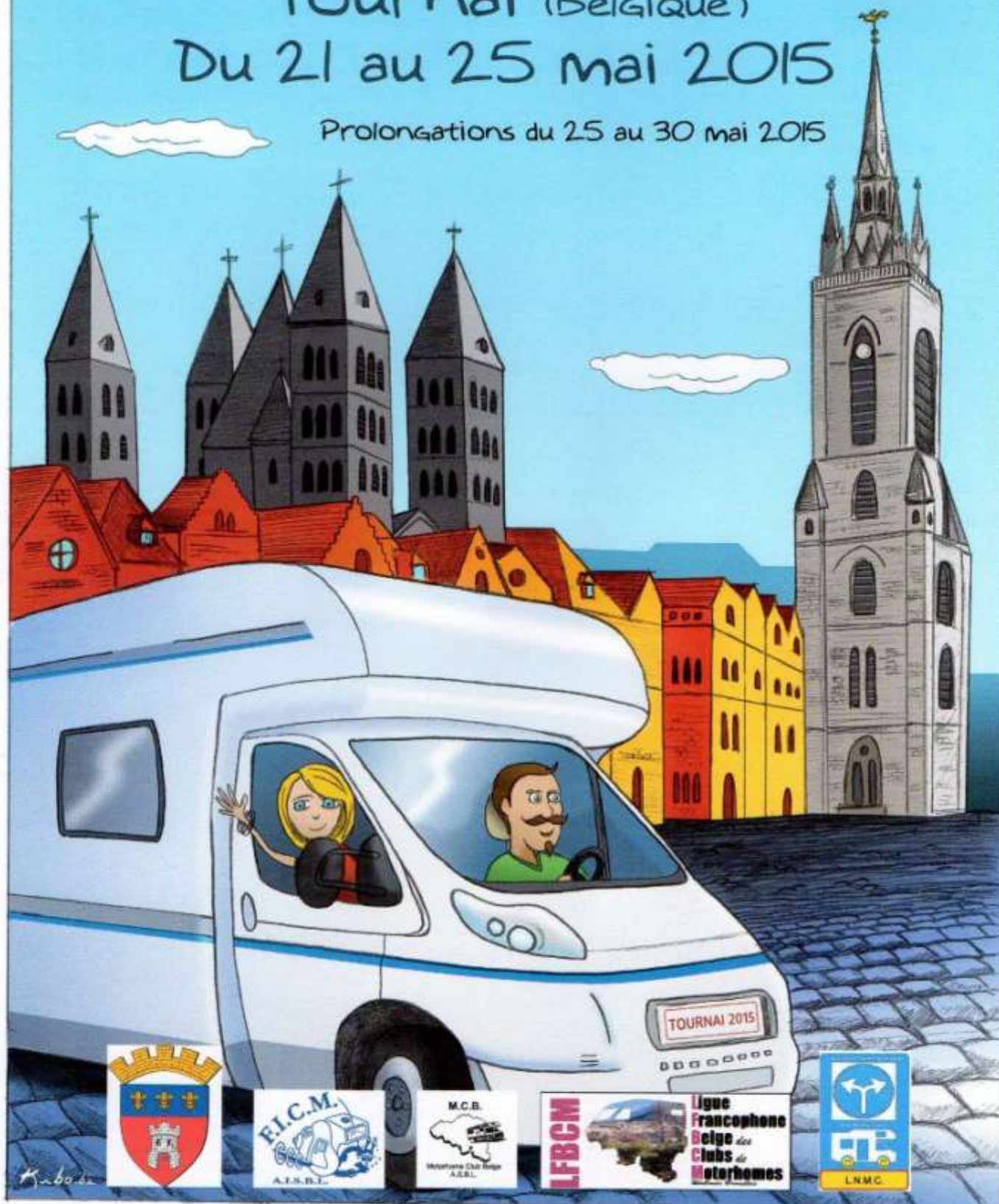
PÊCHE OUVERTE À TOUS...



38^{ème} EUROCC

Tournai (Belgique)
Du 21 au 25 mai 2015

Prolongations du 25 au 30 mai 2015





TOURNAI. Ville de l'EUROCC 2015 vous attend.

Ville au passé prestigieux traversée par l'Escaut, Tournai est la plus vieille citée de Belgique. Des personnages aussi illustres que Clovis, Charles Quint ou encore Louis XIV traversent les 2000 ans d'histoire de la ville.

Foyer d'art important, Tournai se découvre à l'ombre de son imposante cathédrale aux cinq clochers et de son beffroi tous deux classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Sur sa magnifique grand place à la forme atypique d'un triangle, bercée par le bruit de jets d'eau rafraichissants, on se frotte à la convivialité d'une citée animée par les terrasses de nombreux bistrots et restaurants. Ville gourmande, Tournai est aussi ville d'art réputée notamment pour son école d'art et d'architecture St Luc. Le Musée des Beaux-Arts réalisé dans un style Art Nouveau signé Horta, renferme des collections variées dont des œuvres d'artistes belges (Ensor, Claus,...) et tournaisiens (Roger de la Pasture, Gallait, ...) et les deux seules œuvres de Manet exposées en Belgique.



Vous vous baladerez à travers le cœur historique (proche de votre parking), visiterez les musées (certains compris dans le pass Eurocc, d'autres facultatifs à un prix préférentiel), prendrez un verre sur la grand place et profiterez des soirées conviviales concoctées pour vous sur le site de l'Eurocc. Durant tout l'Eurocc, un équipage de camping-cariste bénévole du Motorhome Club Belge, parlant votre langue, accompagnera votre groupe.

Dès à présent nous vous proposons durant l'Eurocc Tournay :

Visite guidée du centre historique

Entrée beffroi et Cathédrale

L'entrée au musée des Beaux-Arts

Le couloir du temps : multimédia historique sur la ville

Parcours en petit train touristique

Le marché régional

Sous un grand chapiteau :

La soirée des retrouvailles avec une bière « La Tournay »

L'ouverture officielle avec son vin d'honneur

La soirée belge

La soirée Fanfare et Chorale

La soirée du repas de l'amitié (sur inscription)

Le défilé de clôture et le verre de l'amitié

NB : programme susceptible de modifications en fonction du nombre de participants ou/et d'éléments indépendants de notre volonté.

Organisation : Motorhome Club Belge, consultez régulièrement le site : eurocc2015.be.

Prolongation du 25 mai au 31 mai 2015.

Les deux ligues Belges se sont associées pour mener à bien ces 6 jours de fête. Les Clubs VMV et PASSAR pour la ligue néerlandophone LNMC et les clubs CCCB et ABUM pour la ligue francophone LFBCM ont imaginé trois thèmes : la culture, le délassement et la gastronomie.

LA CULTURE : Gand « Perle de la Flandre ».



Visite guidée de la ville de Gand; lunch au cœur de la ville (repas typique : Waterzooi); Circuit “Gand au Complet” en bateau.

LE DELASSEMENT : Aywaille dans la province de Liège.



Visite du monde sauvage d’Aywaille, balade en train dans le Safari, spectacle animalier et découverte des réputés « boulets à la Liégeoise »

LA GASTRONOMIE WALLONNE : Eghezée le chœur de la Hesbaye



Balade dégustation : escargots « Les petits gris de Namur » et de l’inévitable bière Ambrée dans une brasserie artisanale (ferme au carré), dégustation sur place de produits Wallons, « Blind test » sur nos produits, repas champêtre suivi d’une soirée musicale en plein air

Les frais de participation comprennent :

Six nuits, trois repas typiques, les visites guidées comme décrites ci-dessus.



38^{ème} EURO CC 2015

Eurocc Tournai du 21 au 25 mai / Prolongation Belgique du 25 au 31 mai

INSCRIPTION



Nom : Prénom :
Nom : Prénom :
Adresse :
C.P. : Ville : Pays :
Email :
Club : Numéro : N°GSM/TEL.....
Véhicule immatriculation : Longueur :
Remorque: O oui O non

Frais d'inscription

Euro cc Tournai du 21 au 25 mai organisé par le Motorhome Club Belge		MAXIMUM 500 MOTORHOMES
Visites + animations	104 € Xpersonne(s)=	 €
Repas de l'amitié		MAXIMUM 750 PERSONNES
Repas + animation + soirée dansante	55 € Xpersonne(s)=	 €

Prolongation du 25 au 31 mai organisé par les 2 Ligues belges		MAXIMUM 300 MOTORHOMES
Visites + animations + repas	198 € Xpersonne(s)=	 €

Frais de Gestion	10 € X personne(s) =	 €
En Option : Assurance Annulation	10 € X personne(s) =	 €

Inscription à envoyer et à payer à la F.F.A.C.C.C.	TOTAL =	 €
A signer obligatoirement en cas de non règlement de l'option. Je renonce à l'option "Assurance Anulation" pour cette sortie.	Signature	

Etablir le chèque au nom de la F.F.A.C.C.C.

Retourner le bulletin d'inscription et le chèque à l'adresse ci-dessous avant le 10 mars 2015

F.F.A.C.C.C. 20/22 rue Louis Armand 75015 PARIS

E-mail : secr.ffaccc@orange.fr - tél: 01 45 58 57 86

Je soussigné Mr ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et remarques reprises dans le programme et règlement d'ordre intérieur.

Date et signature du membre :

.....

Site de l'Euro cc : www.eurocc2015.be

La confirmation de votre inscription vous parviendra avant le 05/04/2015

MCB ASBL Secrétariat Eurocc 2015

Adresse : 118, Faubourg de Namur B-1400 Nivelles Belgium

Mail : eurocc2015@gmail.com

Règlement et conseils pour les participants

1- Les inscriptions au secrétariat Eurocc seront prises jusqu'au 10 mars 2015

Les bulletins d'inscription seront traités dans l'ordre de leur arrivée et dans les limites des places disponibles :

- Pour l' Eurocc : **500 véhicules** sur le site Tournai / **750 repas** sous chapiteau .
- Pour l'Eurocc-Prolongation : **maximum 300 véhicules**. S'il y a moins de 150 véhicules, la prolongation ne sera pas organisée.
- En cas de dépassement du quota, l'annulation entraînera son remboursement sans indemnité.

2- La participation au repas et/ou à la semaine de prolongation n'est possible qu'avec une participation au week-end.

3- Le bulletin d'inscription accompagné du chèque de règlement doit obligatoirement être expédié pour la France au :

Secrétariat F.F.A.C.C.C. – 20/22 rue Louis Armand – 75015 PARIS

E-mail : seccr.ffacccc@orange.fr - Tél : 01 45 58 57 86

- Votre inscription et votre paiement **doivent leur parvenir en temps utile**.
- Périodiquement la FFACCC transmettra au secrétariat Eurocc et effectuera le transfert par virement bancaire sur le compte du : Motorhome Club Belge asbl .
- Les secrétariats FFACCC / Eurocc se chargeront du suivi.

Une inscription incomplète et/ou non payée intégralement et/ou arrivée au secrétariat de la FFACCC après le 10 mars 2015 ne sera pas prise en compte.

4- Les fédérations seront responsables de la gestion des listes d'attente selon les instructions qui leur ont été fournies par l'organisation.

5- Seule une défection correctement justifiée et envoyée au secrétariat Eurocc, sera acceptée. Le remboursement se fera par le biais des fédérations . Une pénalité est cependant prévue :

- Rétention de 35 € sur le total payé, pour toute défection avant clôture des inscriptions le 15 mars 2015
- Rétention de 50 % du total payé, pour toute défection entre le 15 mars et le 30 avril 2015
- Rétention de 75 % du total payé, pour toute défection entre le 30 avril et le 10 mai 2015.
- La date limite pour les désistements est fixée au **10 mai 2015**. Après cette date, aucune défection ne donnera droit à un remboursement.
- **L'assurance « Annulation Complémentaire » souscrite par la FFACCC complètera ces remboursements dans les conditions prévus dans le contrat.**

6- **Confirmation d'inscription** : au plus tard **le 5 avril 2015** à l'adresse indiquée sur votre bulletin d'inscription. L'enveloppe contiendra tous les renseignements nécessaires pour l'arrivée, sur des parkings d'attente, zones tampons ... Un carton reprenant les indications de la zone de stationnement devra être fixé sur le pare-brise avant l'arrivée des abords du site. A l'arrivée, chaque conducteur devra se conformer aux directives des placeurs.

En cas de non réception du courrier mentionné ci-dessus, il y aura lieu de prévenir les organisateurs à l'adresse mail suivante eurocc2015@gmail.com

7- **Il vous est demandé de ne pas arriver avant 13h le jeudi 21 mai, vous ne pourrez pas entrer auparavant.**

Sur le site, suivez les indications fournies par vos îlotiers.

Les équipages qui souhaitent être regroupés sur le site devront arriver ensemble.

Arrivez les vidanges et pleins faits.

Sur le site, la vidange des WC et eaux usées se fera sans déplacement des véhicules

Aucun branchement électrique n'est prévu. Pour la tranquillité, évitez d'utiliser les groupes électrogènes en dehors des périodes indiquées par l'îlotier.

8- Par mesure de sécurité, durant l'Eurocc :

- Le port du bracelet ou badge d'identification fourni à l'accueil est OBLIGATOIRE.
- Les chiens doivent être tenus en laisse et les déjections « accidentelles » doivent être ramassées et déposées dans les poubelles. Les chiens sont interdits dans les bâtiments, le chapiteau et moyens de transport collectif.
- Interdiction d'allumer des feux, BBQ...
- Afin de permettre un maximum de mobilité sur les parkings des véhicules, évitez de prendre une remorque. Le site est à 500 m du centre ville. Les remorques éventuelles ne seront pas forcément garées près du MH/CC

9- Toute exclusion, décidée par les organisateurs (mauvaise conduite, chien divaguant, etc...) ne pourra être contestée et ne donnera droit à aucun remboursement.

La Belgique est heureuse d'inviter les membres de la FICM au 38^{ème} Euro CC 2015.

A Tournai, l'Eurocc, week-end et repas, est organisé par le MCB.

A Gand, Eghezée et Aywaille, l'Eurocc-prolongation, est organisé respectivement par la LNCM, l' ABUM et le CCCB.

Les organisateurs ne sont pas des prestataires de service, le travail est assuré par des bénévoles et la manifestation gérée en « bon père de famille » Ils ne peuvent être tenus pour civilement responsables des modifications possibles du programme. Ils déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégradations ou accidents de tout type qui pourraient survenir sur le site et au cours de toute activité du 38^{ème} Euro CC 2015.



Secrétariat Eurocc 2015 Motorhome Club Belge ASBL

Adresse : 118, Faubourg de Namur B-1400 Nivelles Belgique

Mail : eurocc2015@gmail.com



- Dis-moi grand-mère
pourquoi vas-tu chez Entendre ?
- C'est pour mieux t'entendre,
mon enfant !

L'audition, c'est

www.entendre.com

entendre

... et la vie recommence

*Il était
une fois...*

... Des aides auditives à votre image !

C'est dans le cadre de scènes de la vie quotidienne que l'on peut déceler les premiers symptômes d'une perte auditive.

De véritables solutions existent en matière d'appareillage, de technique et de budget.

Pour cela, vos centres Entendre à Paris XII et Paris XV vous invitent à découvrir la solution auditive la plus adaptée à vos besoins.

**À cette occasion,
bénéficiez d'une offre exceptionnelle :
-5% sur l'achat de vos aides auditives⁽¹⁾ !**

Edouard YERAMIAN - Audioprothésiste D.E.

PARIS XII

51, Avenue de Saint-Mandé
01 43 40 11 79

PARIS XV

5, Rue Beaugrenelle
01 45 77 03 60

(1) Offre valable du 14/06/2014 au 15/06/2015 dans vos centres Entendre de Paris XII et Paris XV et réservée aux membres de l'association de l'ADDERPA sur présentation de leur carte membre et souhaitant se faire appareiller. Offre de 5% valable sur l'achat d'une ou de deux aides auditives, hors CML. Exemple : Pour un montant de 800€ TTC, vous bénéficiez de 44,5€ TTC (soit un montant hors de 845,5€ TTC). Offre valable pour l'achat d'un appareillage en monophonie ou en stéréophonie, toutes marques. Aide(s) auditiv(e)s sur prescription médicale. Offre non cumulable. Voir conditions dans vos centres Entendre de Paris XII et Paris XV. Votre audioprothésiste est le seul habilité à vous indiquer les bons gestes pour assurer le fonctionnement optimal de votre ou de vos aides auditives. Bien lire les notices d'utilisation. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation, le marquage CE. *Voir conditions dans vos centres Entendre. Hors appareils CML. Sous accords spécifiques.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Intitulé : SORTIE VELO DE LA MANCHE À L'OCEAN

Dates du séjour : du 3 au 16 septembre 2015 Date limite d'inscription : 30 mars 2015

Organisateurs : Roland et Josette CREPIN / Daniel et Nadia TOUCHARD

Participants : Nom Prénom
Nom Prénom
Autres personnes
Adresse
CP Ville
N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Inclus dans le prix : Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie.

Non inclus dans le prix : Les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc...

Prix de la Sortie

Sortie vélo de la Manche à l'Océan	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Acompte à l'inscription	60 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT (du 1 ^{er} chèque)			

L'acompte sera encaissé à la clôture des inscriptions.

Le 2ème chèque sera encaissé une semaine avant la date de sortie.

Solde à payer (2 ^{ème} chèque)	115 €		
---	-------	--	--

Paiement : Les 2 chèques de paiement doivent être libellés au nom de l'ACcRéPa et joints au bulletin d'inscription.

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date & signature de l'adhérent

Cachet du club

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :
Roland et Josette CREPIN
4, rue Jean de Vienne
14400 VIENNE EN BESSIN
☎ 06.83.15.16.12



SORTIE VÉLO DE LA MANCHE À L'Océan DU 3 AU 16 SEPTEMBRE 2015

Les Sorties



Organisée par Roland et Josette CREPIN / Daniel et Nadia TOUCHARD

Rendez-vous jeudi 3 septembre 2015 à partir de 15 heures au :

Camping de l'Estuaire

Rue Jean Boyer

35730 PLEURTUIT

Point GPS : N 48°34'51.9" - W 2°03'24.36"

18h30 Briefing : déroulement du circuit, sécurité, suivi d'un jus de fruit...hic !...hic !...

Une balade à vélo (VTT et VTC) de 370 km environ pour les meilleurs et x km pour les plus méritants.

La Bretagne intérieure dévoile ses charmes champêtres et romantiques, elle entame son parcours sur les bords de la Rance avant d'épouser les doux lacets du canal d'Ile-et-Rance, puis de poursuivre le long de la Vilaine, direction l'Océan.

AU PROGRAMME :

Les étapes vélo sur chemin de halage (facile) aller et retour au camping-car le matin et idem l'après-midi, le soir transfert vers l'étape suivante.

Daniel et Roland vous rappellent que le port du casque est devenu obligatoire, ainsi que le respect du code de la route, nous ne sommes pas prioritaires.

- * Terrain de camping (électricité et chiens en option)
- * Visite guidée de l'Abbaye de Lehon
- * Dîner au Grand Hôtel à Pont Rean
- * Dîner au camping de Besle
- * Visite guidée du musée de la Batellerie à Redon
- * Croisière déjeuner d'Arzal à Foleux et retour
- * Visite guidée du vieux quartier et le musée de la Vilaine maritime à la Roche Bernard.

Montant de la sortie : 175 € par personne

Arriver avec les pleins et vides faits.

LA SORTIE EST LIMITEE A 25 CAMPING-CARS.



GARAGE Camping-car

Dimensions : 4 x 7,95 m 4 x 9.25 m
6 x 7.95 m 6 x 9.25 m

Plaques de béton encastrées
dans fermes métalliques



bâtiments
100%
modulables

FAVEMAT MONTLOUIS
Minier Béton
7, rue Gustave Eiffel
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél : 02 47 50 93 82
Fax 02 47 45 01 96

Commercial M. Lin William
06 10 10 06 86



PLASTOREX

ZI du plan d'acier - 38200 St Claude
TEL : 03 84 48 84 48 - contact@plastorex.com

www.plastorex.com



Fabriqué dans le Jura
La garantie d'une vaisselle
de qualité et d'un service
de proximité

**VAISSELLE EN MÉLAMINE DE QUALITÉ UTILISÉE PAR
TOUS LES PROFESSIONNELS EN COLLECTIVITÉ
TESTÉE PAR DES LABORATOIRES AGRÉÉS**



ALDEN fournisseur officiel d'antennes satellites garanties à vie*

Alden partenaire du maillot à pois du Tour de l'Avenir, du 23 au 30 août 2014



Les antennes garanties à vie*.

Vos loisirs sont précieux, nous les prenons au sérieux. En créant la gamme AS, les ingénieurs d'Alden se sont fixés un objectif : créer les meilleures antennes automatiques jamais réalisées. Le résultat est édifiant, c'est pourquoi nous les garantissons à vie.

Rapides, silencieuses, elles sont prêtes pour toutes les évolutions ultérieures. En faisant l'acquisition d'une antenne de la gamme AS, vous savez que vous n'en changerez probablement plus jamais.

Véritables athlètes elles forcent l'admiration, jours après jours.

Antennes Alden AS, un vrai plus pour l'utilisateur, à suivre...



SIMPLISSIMUS ...

Premiosat Alden HD est le terminal certifié TNT-SAT / Canal Ready le plus évolué du marché. C'est le seul terminal, avec gestion de l'antenne intégrée, muni d'une télécommande multifonctions tactile avec logo des chaînes principales. Il est unique en son genre. Il autorise une simplification d'utilisation poussée

à l'extrême. Il permet la suppression de nombreux câbles, des diverses télécommandes et panneaux de gestion. En touchant le logo de la chaîne souhaitée, se déclenche un processus quasi « magique » : mise en route du TV Alden et du terminal, mise en route de l'antenne. Après quelques secondes, s'affiche à l'écran la chaîne demandée.

Fin du spectacle : effleurer le logo rouge de l'I-Com, le processus inverse s'effectue. Fini les interrogations et réglages, tout est intuitif, Alden vous simplifie la vie.

SIMPLISSIMUS : adjectif nouveau désignant un produit d'utilisation extrêmement simple.

Firestone

Suspensions pneumatiques

by



20 Ans d'expérience
+ de 50.000 véhicules équipés !



**SPÉCIALISTE
DU CHÂSSIS ALKO**

LEADER MONDIAL DE LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

VOTRE SPECIALISTE RENFORTS PNEUMATIQUES

AVEC EN OPTION :



Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande



+ Ressorts Avant Renforcés



+ Manomètre de gonflage des pneus offert

Centrale pneumatique



DRIVERITE FIRESTONE France

18 Rue de la Paix • 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 • Fax : 02.35.78.67.57

contact@firestone-France.com

www.firestone-france.com

DRIVE RITE

AIR SUSPENSION SYSTEMS

Firestone

**N° 1 MONDIAL
DE LA SUSPENSION
PNEUMATIQUE**

Coussins pneumatiques à ajouter en complément de la suspension mécanique d'origine pour :

✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**

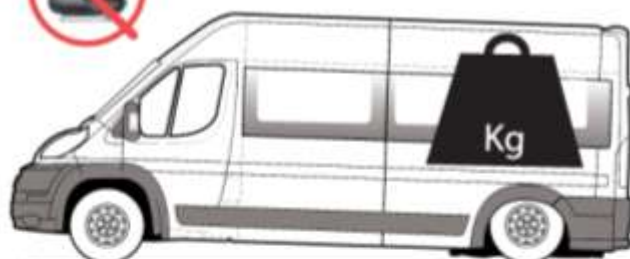
✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**

✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



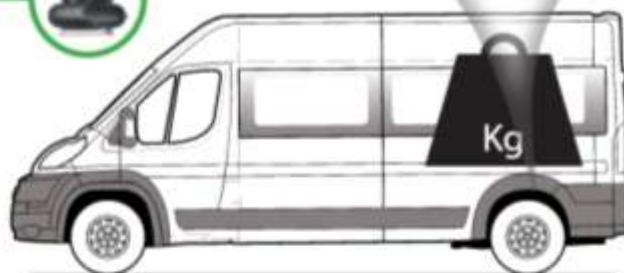
SANS COUSSIN

A
V
A
N
T



AVEC COUSSIN

A
P
R
È
S



NOUVEAU en FRANCE

Le CADRE à Tracter REMORA

Homologation Européenne N° 55R-012273

REMORA France

GROUPE SHD

18 Rue de la Paix

76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 – Fax : 02.35.78.67.57

contact@remora-france.com – www.remora-france.com



Homologation ECE 55R - 012273



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleurs marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55
Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com



Circuit préparé en SICILE du 14 au 28 juin 2015 (15e année).

Tous les repas sont compris, (au cours des visites un plat de « Pasta » ou une Pizza dans un restaurant est compris dans la prestation boissons et suppléments à votre charge). Pour les petits déjeuners, distribution de petits pains et croissants.

Séjours dans 4 campings en bord de mer avec branchement électrique compris.

Toutes les visites seront réalisées en bus au départ des campings et accompagnées d'un guide parlant Français.

Le prix par personne varie en fonction du nombre : 1200 € de 30 à 39 personnes, 1100 € de 40 à 49 personnes.

Il y a lieu de prévoir un supplément de 2 à 3% d'assurance annulation et interruption de voyage.

Versement à l'inscription de 200 € par personne(en caution) + 15 € par C.C. (frais de dossiers non remboursables).

Dès que 36 personnes seront inscrites nous vous confirmerons le voyage et vous ferons parvenir le dossier d'enregistrement, le nombre maxi dans un groupe est de 54 personnes, au delà une liste d'attente sera créée pour remplacer d'éventuels désistements.

Date limite d'inscription 15 avril 2015, (si le nombre de 30 personnes n'est pas atteint à cette date, annulation du voyage et retour des 2 chèques (Caution et frais de dossier).

Au lancement officiel de ce Circuit, vous devrez confirmer définitivement votre participation et régler le montant total de ce circuit à la F.F.A.C.C.C. afin de bénéficier de l'assurance annulation.

Nous vous proposerons en option, un arrêt à Rome et à Pompéi pour des visites libres et vous regrouper.

Pour la traversée vous prenez le bac à Villa San-Giovanni. On prend le billet « aller et retour » sur place (environ 80 €), pas de réservation possible, départ toutes les 20 minutes.

Ce circuit est organisé sur place par « Fanta-Sicilia Camping Jonio » pour la F.F.A.C.C.C.

Nouveau : Cette année Luigi BIANCHI, initiateur de ce circuit, sera votre accompagnateur FFACCC.

Attention : Pour bénéficier pleinement de ce circuit un minimum de condition physique est nécessaire pour les diverses visites.

Aperçu du programme culturel :

1° JOUR: Arrivée et installation au Camping Jonio, le dimanche 14 juin 2015. Dîner de bienvenue au camping.

2° JOUR: Visite de Syracuse. Pasta ou Pizza à midi. Reprise de la visite. Retour au camping. Dîner.

3° JOUR: Journée libre, possibilité de faire du shopping à Catania. Déjeuner et dîner au camping.

4° JOUR: Excursion en bus avec guide pour l'Etna, visite à pied sur les monts Silvestri et la coulée de laves. Pasta ou Pizza à midi. Départ pour Taormine, visite guidée des principaux monuments. Retour au camping. Dîner au camping.

5° JOUR: Journée détente. Possibilité de visiter les villes voisines en bus municipal (à vos frais). Déjeuner et Dîner au camping.

6° JOUR: Départ en bus pour visiter Piazza Armerina. Visite de la Villa del Casale. Pasta ou Pizza à midi.

Départ pour Caltagirone, visite guidée. Retour au camping. Dîner.

7° JOUR: Journée libre de « transfert » avec votre véhicule pour l'Euro-camping Due Rocche. Dîner en soirée au camping.

8° JOUR: Départ en bus et guide pour Selinunte. Pasta ou Pizza à midi. Retour au camping. Dîner

9° JOUR: Départ en bus et guide pour Agrigento. Déjeuner au camping. A midi visite de la cave de Licata. Dîner au camping. .

10 JOUR: Journée libre de « transfert » avec votre véhicule pour le camping Rais Gerbi. Déjeuner et dîner au camping.

11° JOUR: Départ en bus et guide pour Monreale et Palerme. Visite de Monreale. Pasta ou Pizza à midi. Visite du centre historique de Palerme. Retour au camping. Dîner

12° JOUR: Visite guidée de Cefalù. Déjeuner au camping. Départ en bus et guide pour le village de Finale. Dîner au camping.

13° JOUR: Journée libre pour « transfert » avec votre véhicule pour le camping Marinello. Déjeuner et dîner au camping.

14° JOUR: Départ en bus, pour les îles Eoliennes. Pasta ou Pizza à midi. Visite de Lipari et du musée. Embarquement pour Vulcano. Retour au camping et dîner.

15° JOUR: Départ pour Messina, visite du Dôme, du clocher, visite du musée. Départ pour Tindari, visite du Sanctuaire et tour archéologique. Retour au camping pour déjeuner et dîner typique de clôture du séjour en soirée.

16° JOUR: Fin des prestations : départ du camping ou prolongation du séjour aux conditions du partenariat FFACCC..

BULLETIN de PRE-INSCRIPTION pour le TOUR de la SICILE 2015

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphones, fixe : _____ : portable : _____

Code Postal / Ville : _____

N° adhérent : _____ Club : _____ Email : _____

Ci-joint un chèque de caution de 200 € x _____ personne (s) soit : _____ € + un autre chèque de 15 € par C.Car pour frais de dossier (Tous les 2 chèques libellés à l'ordre de la F.F.A.C.C.C.)

Il y a lieu de prévoir un supplément de 2 à 3% d'assurance annulation et interruption de voyage (négociation en cours).

Date limite d'inscription : le 15 avril 2015 (sous réserve de places disponibles)

Renseignements - Bulletin et chèques à retourner F.F.A.C.C.C. au : Tél. : 01 45 58 57 86
20-22, rue Louis Armand -75015 PARIS Internet: www.ffaccc.fr - e-mail: seccr.ffaccc@orange.fr



Orcada
voyages

*L'autre façon
de partir
en camping-car*



ÉCOSSE 2016

CIRCUIT DE 21 JOURS - DÉPART & RETOUR DE FRANCE

DU 23 MAI AU 12 JUIN

— 15 CAMPING-CARS MAXI —

RENSEIGNEMENTS AU 04.76.49.17.68

OU JOCELYNE LEBLANC AU 06.10.92.08.22



Voyage en Ecosse Du 23 mai au 12 juin 2016



Jour 1 Rendez-vous à Guînes
Jour 2 Dunkerque-Douvres-Canterbury, Angleterre
Jour 3 Canterbury – York
Jour 4 York – Edimbourg, Ecosse
Jour 5 Edimbourg
Jour 6 Journée libre à Edimbourg et soirée écossaise.
Jour 7 Edimbourg-St Andrews
Jour 8 St Andrews-Braemar
Jour 9 Braemar-Aberlour
Jour 10..... Aberlour
Jour 11..... Aberlour-Ardmair
Jour 12..... Ardmair-Dingwall
Jour 13..... Dingwall-Morvich
Jour 14..... Morvich – Staffin, Ile de Skye
Jour 15..... Staffin - Fort William
Jour 16..... Fort William – Stirling
Jour 17..... Stirling – Glasgow
Jour 18..... Journée libre à Glasgow
Jour 19..... Glasgow – Chester, Angleterre
Jour 20..... Chester - Canterbury
Jour 21..... Canterbury – Douvres – Dunkerque, France

Le programme détaillé vous parviendra ultérieurement.



1295 € * / personne

** prix par personne sur la base de 2 personnes dans le camping-car*

Remise ACcRéPa déjà déduite. Minimum 12 camping-cars / Maximum 15 camping-cars

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION : VOYAGE EN ECOSSE EN 2016

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

acompte	Nbre de personnes	Total
200 €		

Bulletin accompagné du chèque à l'ordre de l'ACcRéPa à adresser avant le 28 février 2015 à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE

Voyage en Ecosse du 23 mai au 12 juin 2016

Nos prix comprennent :

Notre accompagnateur Orcada-Voyages en camping-car pendant toute la durée du circuit,
L'envoi de votre livret de voyage 3 semaines avant le départ,
Un guide de voyage sur la destination,
Les fiches parcours journalières complètes,
La carte routière de la destination,
L'apéritif lors des soirs de réunions,
La traversée en ferry Dunkerque-Douvres-Dunkerque,
Les 20 nuits en camping,
Le déjeuner d'accueil à Guînes,
Le déjeuner lors de la visite guidée d'Edimbourg,
Le dîner lors de la soirée écossaise à Edimbourg,
Le dîner écossais à Fort William,
Le dîner de fin de circuit à Canterbury,
La visite guidée d'Edimbourg et de son château,
La soirée écossaise avec spectacle à Edimbourg,
La visite guidée de la distillerie de Glenlivet avec dégustation,
La visite guidée de la fabrique de tonneaux de Craigellachie,
L'excursion en bateau sur le Loch Ness avec la visite des ruines du château d'Urquhart,
Tous les transferts en bus mentionnés dans le programme,
L'album photos souvenir envoyé au retour de votre voyage,
L'assurance assistance, rapatriement et responsabilité civile,
La permanence téléphonique de l'agence Orcada-Voyages 24h/24h, 7j/7j.



Nos prix ne comprennent pas :

La fourniture du camping-car,
Le carburant, les péages, les parkings,
(prévoir environ 30 € pour tout le circuit)
Les prestations non mentionnées au programme,
Les boissons, pourboires et dépenses à caractère personnel,
Les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie pendant le voyage
(nous consulter pour la traversée)
L'assurance annulation et interruption de séjour. (3% du montant total)

Fiche technique :

Total circuit : 3200 km Durée : 21 jours
Départ : Guînes, France Retour : Guînes, France
Etape la plus courte : 22 km. Etape la plus longue : 445 km.
20 nuits en camping



Bon à savoir :

-1 heure de décalage horaire avec la France

1 € = 0,80 £ (novembre 2014) / 1 litre de gasoil = 1,63 € (novembre 2014)

Formalités :

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
Animaux familiers acceptés sous certaines conditions. Nous consulter.
Carte grise et autorisation du propriétaire si le camping-car ne vous appartient pas, carte verte et

ORCADA VOYAGES : 20 rue Gustave Flaubert – 38100 Grenoble – Tél. 04.76.49.17.68 – Fax. 04.76.22.88.63

E-mail : contact@orcada-voyages.com – site internet : www.orcada-voyages.com

SARL au capital de 5000€ - RCS Grenoble 498 509 504 – TVA : FR 81 498 509 504 000 11 – Immatriculation n° IM038100034

Code APE : 7911 Z – Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd – RCP : HISCOX Paris

Le mardi 5 août, nous sommes conviés à un apéritif de bienvenue par le Club de l'Est qui organise cette sortie depuis une vingtaine d'années. Nous sommes 160 équipages de la fédération dans ce camping municipal situé sur une petite île entre la Saône et le canal qui relie la Saône et le Rhin, à quelques pas du centre ville. Le 25^{ème} festival international de folklore en Terres de Saône commence l'après midi par un défilé des nations invitées et la cérémonie d'ouverture. Neuf pays représentent les cinq continents : Argentine, Burkina Faso, Kenya, Lituanie, Mexique, Moldavie, République Tchèque, Russie et France. En soirée, un feu d'artifice a un peu de mal à démarrer avant de nous offrir un somptueux spectacle de part et d'autre du pont qui mène au camping. Les noctambules continueront la fête sur la piste de danse de la place du Gymnase avec le bal organisé par Gégé Animation.



Le mercredi matin, après une randonnée pour les plus courageux, un barbecue géant a lieu sur cette même place. Le soleil est de la partie sauf à l'apéro d'accueil des Accrépiens qui se termine en débandade, bien arrosée par une averse inopinée !

Les jours suivants sont ponctués par un fil rouge sportif. Chaque matin a lieu, soit une randonnée, un concours de pétanque, du canoë kayak ou un tournoi international de football tandis que les après-midis sont consacrés aux ateliers danses, aux conférences et aux voix et musiques du monde des pays invités. Ceux qui aiment la country se régaleront avec un groupe régional venu faire des démonstrations. Chaque soir, à 20h30, un gala nous est donné avec, en ouverture, la fanfare de Moldavie. Les soirées se terminent par une guinguette à l'extérieur et, pour les plus jeunes, une soirée disco dans le gymnase. Ici, l'ambiance est nettement plus chaude avec des concours de danses et de chants ou l'élection de Miss et Mister Festival. Lors de cette manifestation, le jury choisit l'une des deux moldaves en compétition, belle et gracieuse comme on l'imagine ! La France n'est pas en reste avec l'élection de son représentant masculin.



Le jour de la clôture du festival, le camping-car Club de l'Est organise l'élection de la meilleure troupe de danseurs. Le choix est difficile et c'est la Moldavie qui emporte le plus de suffrages. Ce vote est suivi d'une tombola qui permet de gagner des lots, notamment une bouteille de rosé d'un producteur local, en attendant l'arrivée des vainqueurs. La troupe traverse le camping en chantant et en dansant pour nous rejoindre et recevoir la coupe. La cérémonie se termine par un apéritif nous permettant d'échanger nos impressions avec les artistes pendant qu'un vide-grenier bat son plein le long du canal.



L'après midi, c'est le spectacle de clôture, le final est émouvant car les troupes dansent les unes avec les autres et avec le public. C'est l'embouteillage sur la scène et la folie parmi les spectateurs, quelle ambiance !!! Nous venons de passer cinq jours chargés en manifestations diverses, et, malgré les différences linguistiques, nous sommes enthousiasmés par le bel accueil qui nous a été fait. De plus, le cadre bucolique et charmant du camping offre la possibilité d'autres activités : piscine, pêche, balades à pied ou à vélo. Le soleil sera au rendez-vous chaque jour quand il pleuvra la nuit et que de petites bêtes, nos amies les taupes, travaillent en sous-sol et creusent des taupinières en recouvrant de temps en temps de terre nos câbles électriques, que du bonheur !



Présentation des Troupes et des danses...

Des **Argentins** fiers comme Artaban présentent la danse des gauchos. Le choc de leurs pieds rythme le tempo et quand on voit leurs semelles, on a l'impression qu'ils marchent à côté de leurs bottes ! Puis viennent les danses à deux et le tango argentin en formation avec des jetés de jambes et des portés impressionnants et sensuels, tous les tangos parlent d'amour !



Les danseurs du **Burkina Faso**, ancienne Haute Volta, de langue française nous offrent avec fierté un aperçu des danses et des musiques de leurs 70 ethnies : souplesse incroyable, acrobaties ahurissantes, musiques et chants très originaux. Ce groupe remplace en dernière minute la Côte d'Ivoire et prendra l'avion dès le lendemain. Le présentateur est plein d'humour et le public, totalement conquis lui fait une formidable ovation !

Le **Kenya** avec ses danseurs en costumes masai nous surprend par la différence des mouvements hommes/femmes : les hommes se tiennent droits, sautent le plus haut et le plus verticalement possible tandis que les femmes, genoux pliés, sont beaucoup plus dynamiques et mettent à rude épreuve leur poitrine et leurs muscles fessiers.

Les jeunes de la république **Moldave** nous enchantent par leurs costumes blancs entièrement brodés de couleurs vives. Leur mise en scène est pleine de trouvailles (drap parachute), qu'ils soient en ligne, à deux ou en groupe, ils passent des danses traditionnelles à des danses plus modernes et créatives en justaucorps noir. Les camping-caristes ne se sont pas trompés en la désignant meilleure troupe, sans oublier la fanfare de jeunes musiciens moldaves également.

Les **Russes** parés de leurs costumes de peau ornés de fourrure de renard nous font chanter au son du tambourin et nous entraînent dans leur transe qui semble ne jamais devoir finir ! Chaque danse a une explication qui nous est donnée avec humour par le directeur de chorégraphie et son interprète qui ont tous deux à cœur de nous faire comprendre les rites de leur région, le Kamtchatka.

La **République Tchèque** nous présente des danses qui datent du XVIII^{ème} siècle. A cette époque, les hommes et les femmes vivaient chacun de leur côté, ils ne se côtoyaient qu'au bal. La danse leur permettait de dédramatiser le contact physique et de se rencontrer.

Les **Mexicains** ne se cachent pas forcément sous leur sombrero : les hommes portent des turbans quand ils jouent avec leurs lames, ou des chapeaux de feutre noir. Les femmes ornent leurs cheveux de serre-têtes et de barrettes garnies de pierreries. Leurs jupes sont aussi amples qu'elles sont colorées pour le bonheur de nos yeux quand elles tournoient avec leurs danseurs en portant un verre d'eau sur la tête ! La musique et leur danse sont rythmées par le choc de leurs pieds qui fait vibrer le plancher et nos cœurs.



Le **groupe français** « La bourrée Gannatoise » nous fait découvrir des danses d'Auvergne et du Bourbonnais en costumes traditionnels. Leurs sabots frappent furieusement le sol en cadence sous les applaudissements fournis du public puis ça se calme avec l'apparition d'une merveilleuse valse lente...

Tous nos remerciements aux organisateurs, à la ville de Port-sur-Saône et aux troupes de danseurs qui nous ont offert de merveilleux spectacles sans oublier les **Lituanien**s. Ceux-ci reviennent chaque année pour nous faire participer aux après-midis dansants, aider les bénévoles pour l'hébergement des nombreux invités et servir le jeudi, le dîner de gala avec orchestre aux camping-caristes. Ceux-ci, n'en doutons pas un instant, reviendront ici, faire la fête, l'an prochain !



Claudine et Thomas Pensart

Vendredi 22 août

Arrivés sur place à Saint Flour. Nous assistons à la présentation des équipes.

Samedi 23 août

Ce matin, 1^{er} briefing avec Stéphane et Mickaël. Après le déjeuner dans les camping-cars, déroulement du prologue.

16 h : réunion avec les dirigeants de la sécurité.

18 h : départ des coureurs, Stéphane nous fait l'agréable surprise de suivre la course en voiture chacun notre tour. C'était court mais génial. Ensuite nous avons fait honneur à Alden, les femmes surtout en faisant un show de poulettes avec leur coq. Montées sur le haut du camion VIP, alignées avec nos casquettes jaunes, nos plumes et nos ballons jaunes.

Domage, la pluie est de la partie, ce qui gâche le jeu.

Nous attendons quand même la remise des maillots sous la pluie.

Le maillot jaune du prologue est un australien : Flakemore Campell.



Dimanche 24 août

Après une bonne restauration à Saint Flour, capitale historique de la Haute Auvergne, nous avons suivi la première étape : Saint Flour/Brioude : 144,6 kms. Nous sommes passés au pied du viaduc de Garabit (ouvrage ferroviaire situé sur la commune de Ruynes en Margeride, long de 565 m.).

Régis, Jean-Yves, Annick embarquent dans la voiture n°12 conduite par Joël, super chauffeur qui a su nous faire vivre les sensations de la course au plus près avec le suivi de l'échappée et l'arrêt aux endroits propices.

Arrivés à Brioude, équipés de vestes réfléchissantes, nous avons pris notre poste de signaleur, avons pu suivre la fin de l'étape et arriver pour la remise des maillots jaune et vert gagnés par le Danemark et la Norvège.

Cette cérémonie était suivie d'un pot d'honneur offert par le Maire de Brioude accompagné de la fanfare.

Belle région, beaux paysages, c'est après cette agréable journée que nous avons retrouvé nos camping-cars et notre parking pour la nuit.

Lundi 25 août

Etape Brioude/Saint Galmier : 130.5 kms. Météo favorable, peu de vent.

Signaleurs du 2^{ème} groupe, nous partons à 11h30, avec le soleil, du parking de Brioude. Après s'être restaurés au départ de la course, nous prenons beaucoup de « petites » routes ombragées, bien entretenues, mais que de virages !...

En montagne, on commence seulement la moisson. A notre rond-point de CRAINTILLEUX étaient en poste un gendarme et un élu. Nous nous sommes arrêtés et avons assisté en spectateurs au passage des coureurs (en prenant, pendant le temps d'attente, des conseils auprès du gendarme).

Puis, nous avons pris la route de Montrond les Bains car nous avons pensé qu'à Saint Galmier nous n'aurions pas de place pour stationner.



Mardi 26 août

Compte rendu de notre journée invités à bord d'une voiture officielle au cœur de l'étape 3 Montrond les Bains/Paray le Monial : 150.7 kms.

Départ 13 h, très à l'aise dans la voiture avec Joël, excellent chauffeur et commentateur des différents points de la course, relations constantes. Nous suivons deux coureurs, échappés, pendant une trentaine de km.

Arrêt surprise à Saint Romain la Motte, accueil par la commune et petit discours, coupe de champagne, arrêt également de Bernard Hinault, continuation vers Paray le Monial pour l'arrivée.

Très impressionnant tout le long du parcours, ballet de voitures, motos, dépassement, doublement, gauche, droite.

Notre chauffeur prend de l'avance pour nous faire vivre l'arrivée. Journée inoubliable, nous n'avions pas les yeux assez grands pour tout capter.

Un grand merci à tous les organisateurs.

Mercredi 27 août

Etape 4, Saint Vulbas/Plateau de Solaison : 165.3 kms.

« Le plateau de Solaison, un sacré morceau ». Il s'agit de l'étape la plus longue de cette édition. La première partie, toute plate, servira de mise en jambes avant l'arrivée au sommet.

Le classement de la 4ème étape :

- | | | |
|----|---------------------|--------------|
| 1. | LOPEZ Miguel Angel | Colombie |
| 2. | OOMEN Sam | Pays-Bas |
| 3. | POWER Robert | Australie |
| 4. | LATOUR Pierre Roger | 1er Français |

Et puis, cerise sur le gâteau, la soirée du Tour de l'Avenir en présence d'anciens champions cyclistes.

Nous avons passé une agréable soirée dans la salle de l'Agora à Bonneville, l'Accrépa à mis le feu sur la scène, animée par un groupe breiz et Michel MONACO chanteur de variétés. De plus, 5 accrépiens ont été récompensés lors de la tombola.

Dur...Dur...les journées sur le Tour !...

Jeudi 28 août

Comme tous les matins rendez-vous au village départ. Nous avons fait notre show pour Alden : Dédé Coste costumé en coq jaune et ses poulettes avec un maximum de plumes sans oublier les ballons ; l'ambiance a été assurée.

Chose sérieuse, nous reprenons la route pour la mise en place à des carrefours.

Magnifique paysage, de retour au PC pour la nuit, André Coste nous a réservé une surprise, il invite ses poulettes à une dégustation de blé + un verre d'eau... nous avons encore passé un très bon moment...



Vendredi 29 Août : Etape 6 : Saint Gervais - La Rosière

Mes compagnons de "voyage" sont Evelynne et Régis, sans oublier notre chauffeur Joël fort sympathique.

Le temps est ensoleillé. Dès le départ un groupe d'échappée de 13 coureurs se forme puis de 6 dont un français, Guillaume MARTIN. Ce groupe a une petite minute d'avance sur le peloton.

Le peloton se regroupe avec un seul coureur échappé à Beaufort, l'américain Jeffrey PERRIN qui est repris. Dans la montée du Col de Cormet de Roselend le français Jérémy MAISON attaque suivi du hollandais Lennard HOFSTEDE.

Au sommet du Col de Cormet de Roselend (altitude 1 658 m), dont 19,6 km de montée avec une déclivité moyenne de 6 %. Un groupe de 6 coureurs dont les français Guillaume MARTIN et Jérémy MAISON .passe devant le peloton. A 25 km de l'arrivée ce groupe à 20 secondes d'avance.

Regroupement dans la vallée avant la dernière difficulté de la journée. Plusieurs échappées ont lieu dont celle du français Loïc CHETOUT. Le temps se couvre.

Sur la ligne d'arrivée La Rosière (altitude 1 845 m) dont 16 km de montée avec une déclivité moyenne de 6%, un groupe de six coureurs étirés, se présente. Le vainqueur, le maillot Jaune Miguel Angel LOPEZ suivi d'un australien puis de deux russes et le français Pierre Roger LATOUR qui au classement général rétrograde de la quatrième à la cinquième place. La remise des différents maillots a lieu sous la pluie.

A noter 12 abandons lors de cette étape

Nous prenons la navette direction Saint Gervais

Quelques photos lors de la remise des maillots pour la dernière étape



Les différents maillots avec l'équipe Russe 1^{ère} Nation devant la France et le belge le plus combattif du Tour de l'avenir



Remise du maillot jaune à la représentante de l'ACCREPA



Samedi 30 Août

Impression personnelle d'un jour

Nous sommes le 7ème jour de la 6ème et avant dernière étape du Tour de l'Avenir 2014

Le soleil se lève et brille sur le parking du Téléphérique de St Gervais les bains où nous avons stationné pour la nuit.

Une navette assure la liaison entre le parking et notre lieu de restauration.

Très accessible à pied , environ 800m. Mais le village offre d'autres possibilités.

Presque comme un rituel, la caravane s'installe. Y a t'il un chef ou est-ce instinctif, nous prenons nos places dans le convoi.

La caravane avance et devance les sportifs.

Des paysages à couper le souffle ; des routes à dérouter.

Chacun a son poste à sécuriser.....verra qui verra. Parfois des surprises.

Destination point 19, au BOURG SAINT MAURICE, rond point des Cols, rond point sécurisé par la gendarmerie, mais qui comporte plusieurs axes.

Les cyclistes arrivent casque au vent...,un , malgré la signalisation fait le tour du rond-point au lieu de couper !!! nez dans le guidon.,

La Fromagerie de Beaufort se situe sur le rond point.

Une occasion pour acheter du fromage « du BEAUFORT, ou du Chartreux ou d'autres tout aussi goûteux » délectable, peu cher 13/14 euros

On nous avait recommandé de ne pas ouvrir la circulation avant que la voiture balai « FIN DE COURSE » soit passée. Petit incident, mais la gendarmerie a quitté les lieux avant que la voiture ne soit passée ...petit porte à faux .

Après petite enquête, la voiture de la gendarmerie était tombée en panne, mais la civile était passée.....l'impression de n'être pas très bienvenus dans les questions.

La course terminée, nous repartons sur St Michel de Maurienne, avons essuyé un beau grain sur le parcours.

Arrivée : St Michel de Maurienne, sur le parking de l'école élémentaire, un apéro à l'espagnole (ne comprend toujours pas pourquoi à l'espagnole, pourquoi pas Suisse) assez convivial, ce fut aussi un petit merci à Dédé pour les plumes et ballons.

Ensuite dodo pour se ressourcer pour l'ultime étape

Conclusion :

Notre leader ayant dû abandonner l'épreuve sportive, 2 de ses co-équipiers ont fait une échappée suivis de près par 5 suiveurs pour emmener jusqu'au sprint final 18 équipages à l'arrivée.

Mais notre leader nous a manqué tout au long de cette épreuve et nous souhaitons un bon rétablissement à son Papa.

Compte rendu collectif des équipages : Lacroix, Savary, Nicolas, Pescheux, Lioret, Boyer-Chrétien, Dhont, Crépin, Le Du, Rouet-Hocking, Le Calvez



Au fil de la journée du 8 septembre les camping-cars arrivent les uns derrière les autres. Dernier arrivé à 18h, heure de l'apéritif de bienvenue préparé par Jocelyne et Didier.

Certains Accrépiens déjà installés sont partis à la pêche l'après-midi et on rapporté huîtres, moules et éperlans qui ont été frits par Didier et offert à l'apéritif sous le barnum installé quelques jours avant ou nous avons pris les repas midi et soir accompagnés de visiteurs un peu déroutant « les moustiques ».

Mardi 9 septembre

Visite de la ville du Croisic petite citée au Sud de la Bretagne

Il y a un port de pêche et un port de plaisance

Le port du Croisic se caractérise par des bassins prénommés chambres, jonchées.

La pêche est spécialisée dans : langoustines, crevettes roses, crustacés, coquilles st jacs.

La ville possède une richesse de bâtiments classés. L'église du 16^e siècle classé monument historique construite en granit de style gothique possède une tour de 56m de haut et est composée de 4 nefs.

Les maisons anciennes en partie restaurées sont dispersées à l'intérieur du vieux centre et ne forment pas toujours de véritables façades continues. En revanche 25 maisons sont réparties au bord du quai le long du port de plaisance.

Mercredi 10 septembre

Départ en vélo pour la plupart jusqu'à Batz sur Mer afin de déjeuner à la crêperie de ce village. Quelques uns privilégiés sont partis en voiture. Déjeuner très agréable et très bon.

Après-midi retour et en raison du temps exceptionnel de ce mois de septembre, certains sont allés profiter de la plage, d'autres sont allés à la pêche afin de rapporter huîtres, moules et éperlans frits à l'apéritif par Dédé et Didier.

Jeudi 11 septembre

Le matin visite du marché sur la place du village et marché couvert, achat de quelques produits et babioles.

Déjeuner sous le barnum et après midi pêche au bouquet, pour certains, qui seront mangés le soir, plage et baignade pour d'autres et encore d'autres sont restés sous le barnum afin de faire des jeux et d'autres sont partis retrouver des amis installés dans la région.

Le soir dîner au restaurant en amoureux pour Jocelyne et Didier

Vendredi 12 septembre

Visite de l'océarium du Croisic. Beaucoup de très beaux poissons environ 4000 espèces dans différents aquarium et à midi repas des manchots animé par une responsable du bassin.

Après midi libre, plage, pêche et la grande marée permet de voir les bateaux de plaisance au port montés au ras et voire plus haut que le quai.

Samedi 13 septembre

Un autre accrépien, Thomas, va vous conter à sa manière la visite des marais salants de Guérande.

Dimanche 14 septembre

Le soleil continuant à nous sourire, treize courageux randonneurs suivent Michelle et Jean-Claude Génard qui nous ont concocté une balade découverte du Croisic. Nous longeons d'abord la côte sauvage en empruntant le sentier douanier et découvrons au détour d'un virage, des villas d'antan, souvenirs des débuts des bains de mer. Nous traversons ensuite le parc de Penn Avel construit et planté à la fin du XIX^e siècle en suivant une allée dont les feuillages forment une voûte et nous nous arrêtons devant un moulin superbement restauré. En sortant du parc, nous parvenons sur les quais du Croisic à l'activité grouillante en ce dimanche matin. Nous apprécions le charme du vieux port, la beauté du site naturel et la richesse de l'architecture. Nous escaladons le promontoire hélicoïdal du Mont Saint-Esprit (haut de 30 m) d'où le regard embrasse une large vue, Batz, la Turballe et l'océan. Nous rejoignons l'Océarium à l'autre bout des quais d'où nous regagnons le camping par des sentiers à travers les champs.

Pendant ce temps un autre groupe accompagné de Jocelyne et Didier partait à la découverte des marais salants en vélo. Au fil de leur balade ils ont pu découvrir des grandes aigrettes, des hérons et des paludiers au travail.

Merci aux accompagnateurs pour ces bons moments.



Dominique et Bernard
Villain-Schnell







Le Sel, fils du Soleil et du Vent



Par une belle matinée de septembre, le cinquième jour au camping du Croisic, nous partons en camping-car, à vélo ou en auto découvrir les marais salants de Guérande. Sur place, nous formons deux groupes d'une quinzaine de personnes. À peine le premier groupe a-t-il démarré que l'un d'entre nous s'étale sans se faire mal en glissant sur de la terre argileuse, c'est un premier contact avec dame Nature qui fait tâche. C'est ainsi que, pas très rassurée, notre guide dégrafe la cordelette mis en travers du chemin pour nous permettre l'accès à cet immense espace plat fait de digues, d'eau et de végétation. On nous explique que par fortes marées, comme aujourd'hui, deux fois par jour, l'eau de mer venue du large pénètre dans la vasière, circule naturellement à travers les canaux et les vannes ouvertes par le paludier. Ce nom désigne l'exploitant d'un marais salant du nord de la Loire tandis que son collègue, le saunier est du sud de la Loire. Le soleil et le vent accélèrent ensuite l'évaporation de l'eau jusqu'à la cristallisation finale du sel dans les œillets dont la profondeur n'excède pas deux centimètres. En été, la fugace « fleur de sel » cristallise en flottant à la surface. Elle est intimement liée aux humeurs du soleil et du vent qui métamorphosent de simples gouttes d'eau en petits grains de sel alors que le « gros sel » se forme par saturation au fond des bassins. La production reste toutefois très inégale d'une année sur l'autre. D'un point de vue scientifique, le sel est du chlorure de sodium, d'un point de vue poétique, il est le fils du soleil et du vent, il naît sur l'argile, la terre mère des marais salants.

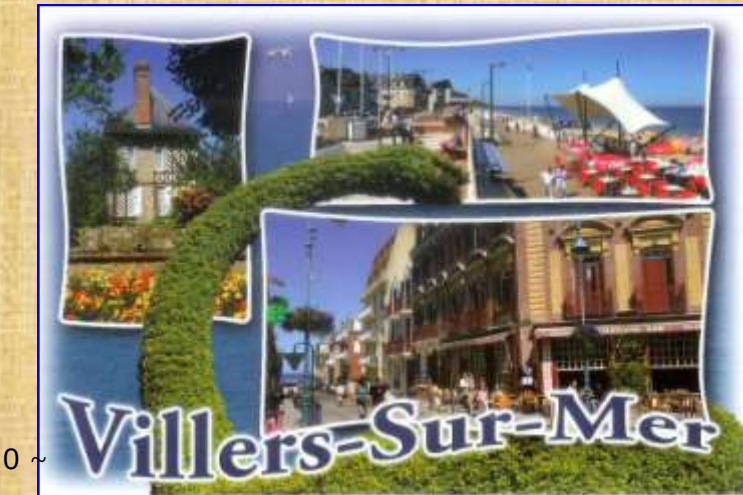
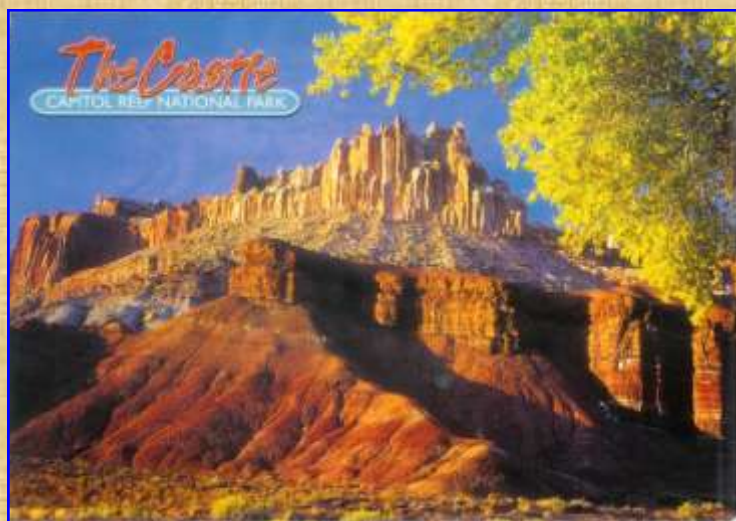
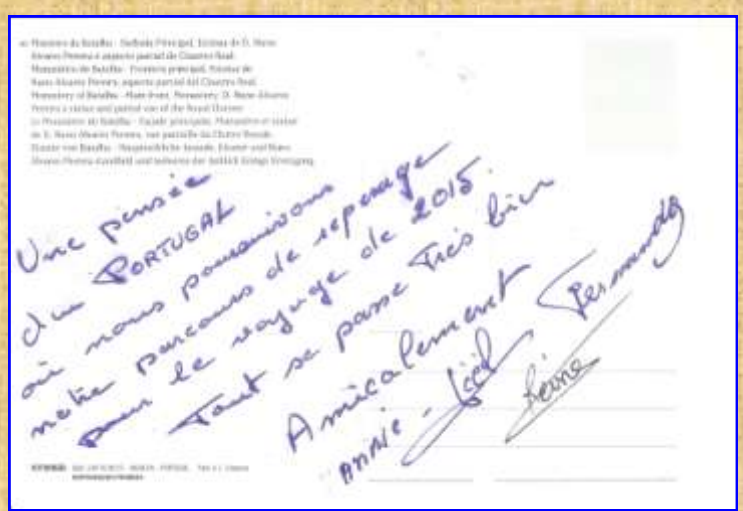
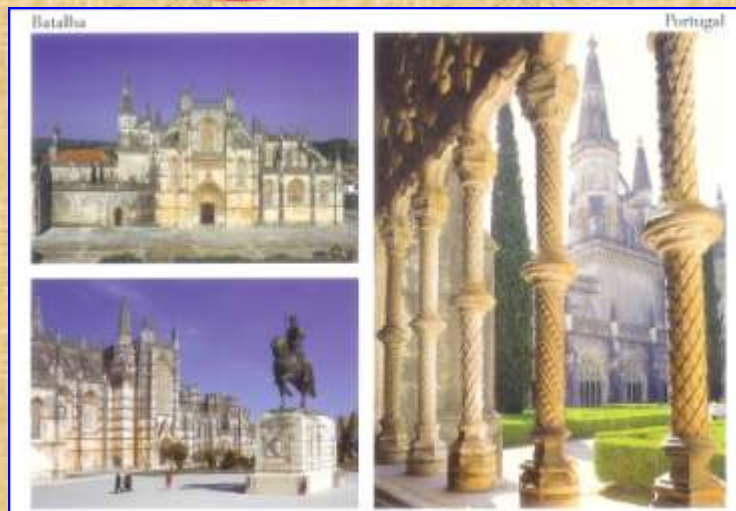
Après une heure de promenade et d'explications, nous nous arrêtons autour d'une table pour la dégustation de cette fameuse fleur de sel avec des tomates, du melon et du chocolat noir. Le sel est un élément indispensable à l'organisme humain. Il stimule l'appétit, provoque la salivation et facilite la digestion. Employé à dose raisonnable, il révèle la saveur des plats, cuisinés ou non, et donne du goût, donc du plaisir. Avant la pasteurisation et le froid, le sel est le seul agent de conservation des denrées alimentaires. En se dissolvant, il pénètre au cœur des aliments dont il modifie la texture et la saveur en limitant la prolifération des flores bactériennes et l'oxydation.

Maniant leurs longs outils dans des gestes amples et précis au cœur de salines, des hommes, ici, une femme, notre guide, perpétuent un savoir-faire qui se perd dans la nuit des temps... Dans les années 1970, le marais est plus ou moins abandonné nous dit-elle. convoité par les promoteurs, les paludiers guérandais ne peuvent se résoudre à voir leur marais transformé en résidences immobilières. C'est ainsi qu'un groupement en coopérative est né et le marais a retrouvé de sa vigueur pour quelques décennies encore car à terme, il est amené à disparaître à cause du réchauffement climatique. Aujourd'hui le sel artisanal des marais salants de l'Atlantique représente 5% de la production nationale annuelle, le reste provient des salines méditerranéennes qui s'étendent sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares. L'échelle est différente mais le principe basé sur l'évaporation de l'eau est le même sauf que les tâches d'entretien des bassins sont entièrement mécanisées, la récolte se fait avec des moissonneuses.

Enfin, voici la salicorne, une plante sauvage mi-plante mi-algue qui se récolte au printemps dans les salines de Guérande. Elle a la particularité d'accumuler une grande quantité de sels minéraux et se consomme principalement en condiment, au vinaigre, comme les cornichons ou en légume, cuisinée comme des haricots verts. Après 2h de découvertes de ce haut lieu de production de sel, nous voici de retour au musée superbement bien agencé servant de boutique et d'exposition en rapport avec la protection de la nature. Une mezzanine panoramique montre l'œuvre d'un peintre et nous donne une vision globale de ce milieu de vie et de travail.

Merci aux organisateurs et aux guides de nous avoir fait découvrir cette terre de sel.







Notre premier Téléthon à Milly la Forêt (77)

Nous sommes accueillis samedi matin à la Halle de Milly la Forêt (77) par Jean-Pierre Trotin, et commençons par la mise en place des tables.

Les stands sont installés au fur et à mesure :

- * vêtements pour enfants tricotés par des retraitées,
- * jouets miniatures,
- * Sacs en tissu, porte-téléphones en tricot, différents objets de décoration réalisés par des couturières,
- * lots pour la tombola,
- * ballades en poney,
- * panier de volley,
- * et bien sûr la présence de l'ACcRéPa

Le stand des boissons chaudes: café, chocolat et traditionnel vin chaud, ainsi que les gâteaux confectionnés par la maison de retraite ont contribué à réchauffer tout le monde. Malgré un après-midi ensoleillé, le froid était bien présent.



Le C.M.J. (Conseil Municipal Junior) tient un grand stand avec des jeux pour les enfants, pêche à la ligne, chamboule tout, maquillage, vente de jouets et des livres ainsi que différents jeux d'adresse.

Le chalet de Saint Nicolas est arrivé en pièces détachées, et en fonction des dons : 2, 5, 10 € on pouvait acquérir une planche qui était montée au fur et à mesure. A la fin de la journée le chalet était construit.

Une sonorisation a mis de l'ambiance toute la journée, et nous avons eu droit à des spectacles de danse des enfants ainsi qu'un petit show humoristique, et de la danse country.

Alain et Didier avaient en charge le stand de la pesée du jambon offert par un boucher, tandis que Jocelyne et Claudine ont vendu les enveloppes de la tombola, porte-clés peluches et bracelets.

Grâce à la participation active de tous ces bénévoles la journée a rapporté 2.400 € plus le Lion's club (construction du chalet) 800 €.

Le Maire adjoint Jean-Pierre Trotin était très content et nous a chaleureusement remerciés.

Nous repartons enchantés par cette première expérience



Assemblée Générale des 22 et 23 novembre 2014



80 équipages réunis
à Soligny la Trappe (61)
dans une ambiance très
chaleureuse et conviviale



Nicole Beaubeau reçoit une orchidée
en remerciement des années passées
en temps que commissaire aux comptes

Bernard et Christian, nos conducteurs dévoués, toujours prêts à nous véhiculer,
sont récompensés pour services rendus...



Assemblée Générale des 22 et 23 novembre 2014



Les heureux gagnants
de la citrouille
qui ont trouvé
le poids : 18.5 kg



Christian remporte la machine à laver
« spéciale ACcRéPa »
Une bonne partie de rigolade...

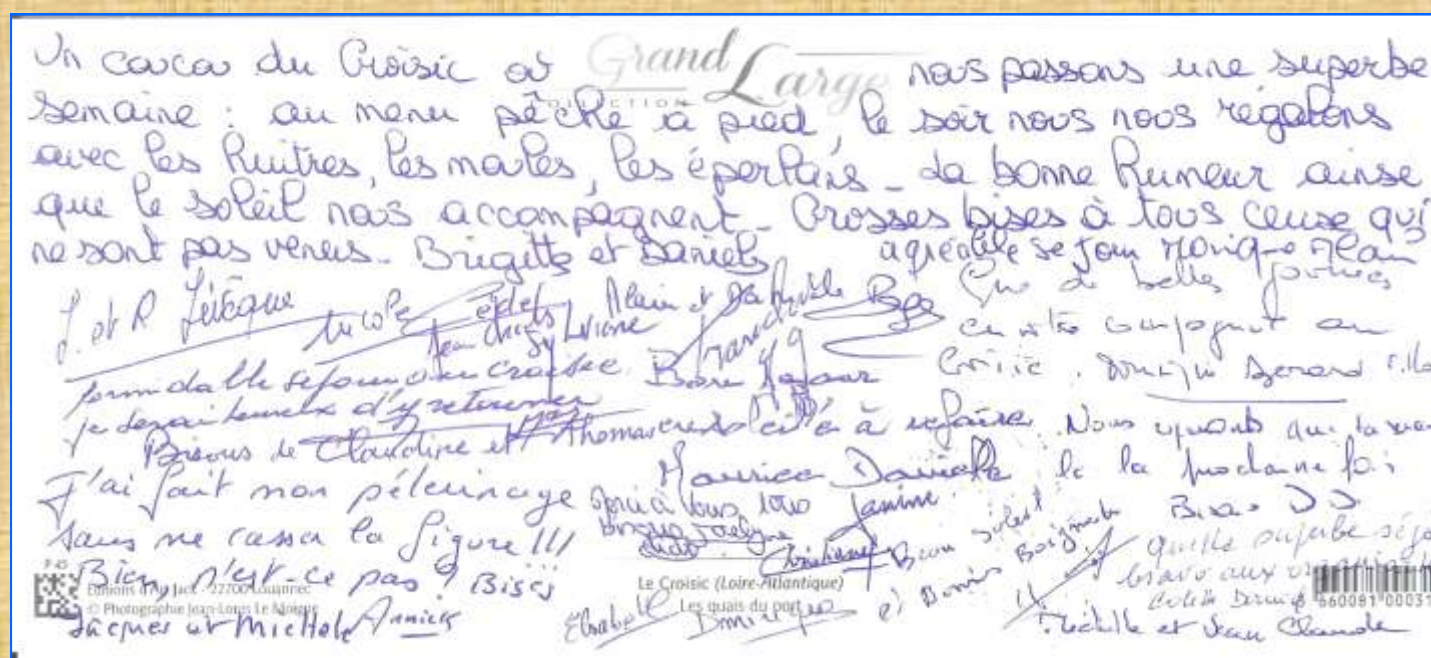
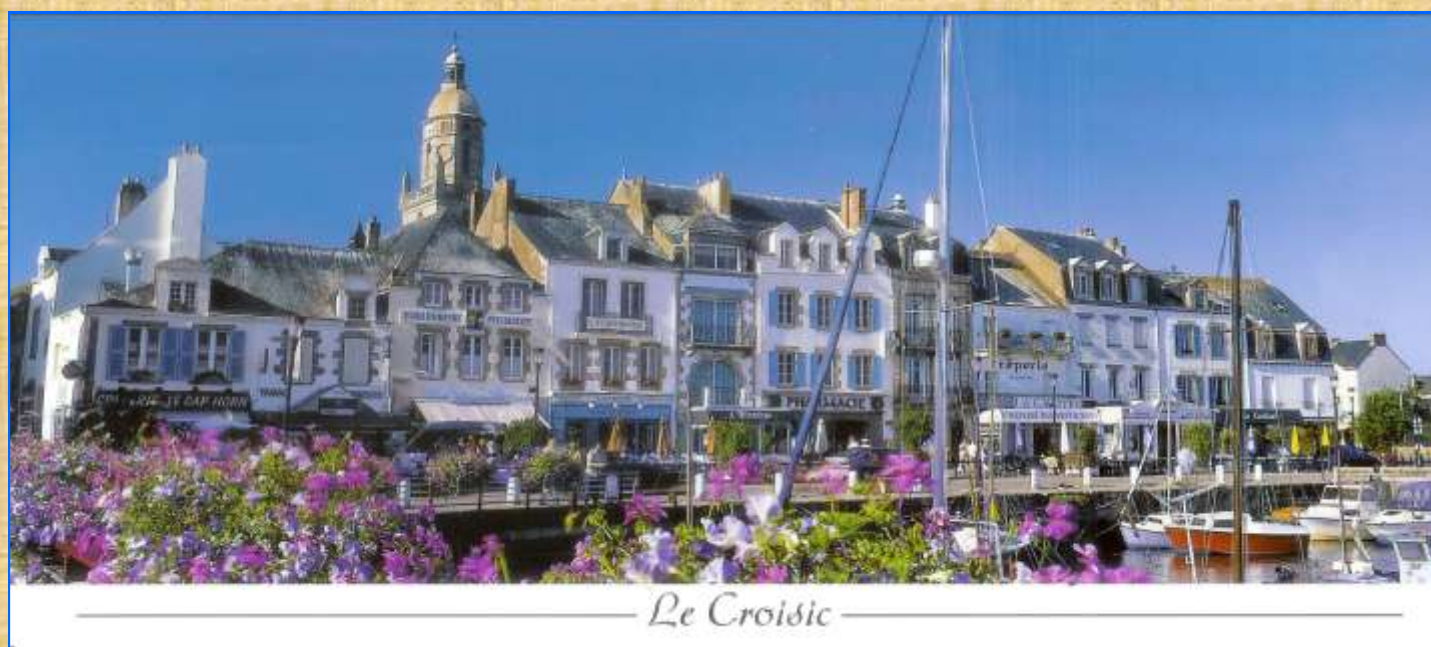


Nous dégustons un délicieux repas



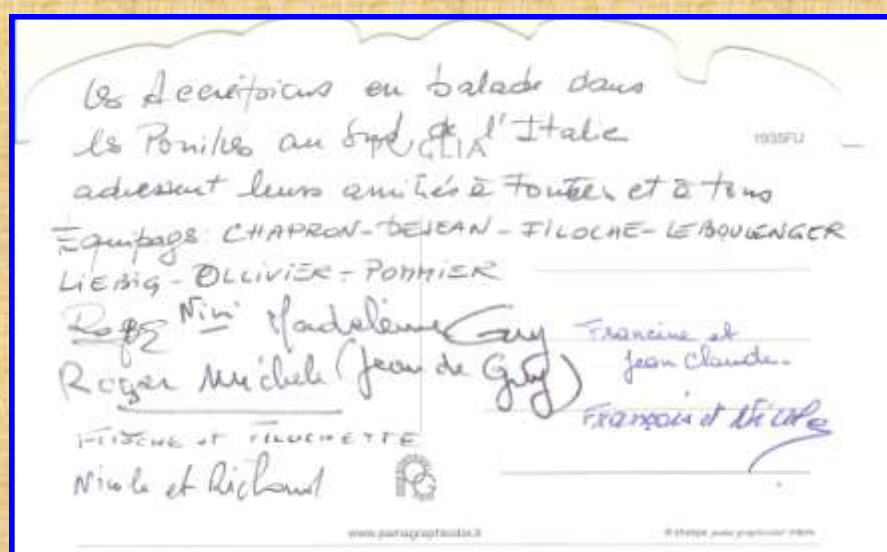
Démonstration de Akça du bureau





Souvenirs....Souvenirs...Souvenirs...





Joyeuses fêtes et
Bonne année 2015
à toutes et tous



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2015 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom	Prénom.....
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Nom	Prénom.....
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Autres participants	
Adresse	
Code postal	Ville
 Domicile	Portable
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car	
Avez-vous la CiBi ?.....	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion 10 euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2015..... 60 euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2015..... 40 euros + le droit d'entrée : 10 euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS-PATE

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES D'ORGANISATION DES SORTIES

L'inscription à l'une de nos sorties implique l'acceptation des conditions générales et particulières ci-dessous appelées

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conformément aux articles L211-8 et L211-18

du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est reproduit ci-dessous ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Le bulletin d'inscription et le programme de la sortie constituent l'information préalable visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraignantes caractéristiques, conditions particulières et prix de la sortie tels qu'indiqués dans le bulletin d'inscription et le programme seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de bulletin d'inscription ou de programme le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie AGF/Allianz « Le Calvez Xavier 77 Bld Albert 1^{er}, BP 20206 35202 RENNES Cedex 2 » un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile à hauteur de 153.000€ au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle.

ART. R211-5 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

ART. R211-6 - Préalablement à la conclusion du contrat sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage et du séjour tels que :

- 1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.
 - 2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou autres usages du pays d'accueil.
 - 3°. Les repas fournis.
 - 4°. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
 - 5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.
 - 6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
 - 7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ.
 - 8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.
 - 9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-10.
 - 10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
 - 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-après.
 - 12°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes locaux de tourisme.
 - 13°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.
 - 14° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.
- ART. R211-7 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART. R211-8 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assurance ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates.
- 3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour.
- 4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
- 5°. Le nombre de repas fournis.
- 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.
- 8°. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-10 ci-après.
- 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix : en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
- 11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.
- 12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ci-dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-dessous.

16°. Les précautions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (N° police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes :

A: Le nom, l'adresse et le N° de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et N° de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le N° d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

B: Pour les voyages et séjours de mineur à l'étranger, un N° de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place du séjour.

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R211-6.

ART. R211-9 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur.

ART. R211-10 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférents, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ART. R211-11 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparations pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART. R211-12 - Dans le cas prévu à l'article L211-5, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec AR. L'acheteur sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées. L'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART. R211-13 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un% non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparations pour dommages éventuellement subis :

- Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix.
- Soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le bulletin d'inscription. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le bulletin seront communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autres ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si la sortie s'en trouve écourtée, allongée ou annulée.

L'organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Annulation, modification et cession

Le remboursement total ou partiel des prestations n'est pas possible, sauf cas très exceptionnel dûment justifié, après accord unanime des membres du bureau.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces billets de banque ; fourrures, bijoux, et objets précieux.

De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

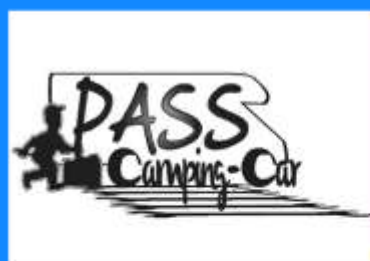
Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Sauf demande expresse de l'adhérent, toute photographie le concernant pourra être publiée dans notre revue.

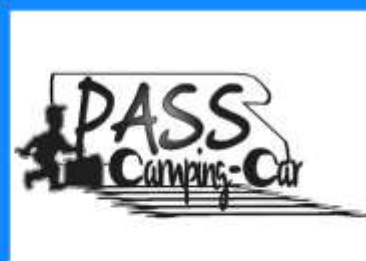
Hobby



Contact : André REVET
100, rue Jehan Ango
76520 Franqueville St Pierre
Tél : 02 32 94 51 30
Fax : 02 32 94 51 34
commercial1.jousse@orange.fr



Réparation, pose d'accessoires,
entretien et conseil À DOMICILE pour
véhicules de loisirs (camping-cars,
caravanes...) en Ile de France et
départements limitrophes (60,27....)
Devis Gratuit !



Équipements intérieurs & extérieurs

Réparations électriques 12v - 230V

Carrosserie

Contrôle Gaz

Hivernage

Révisions des circuits d'eau

Maintenance/ Entretien & SAV



Une visite s'impose : www.passcamping-car.com

Agréé S.A.V :



Pass Camping-Car est à votre service
pour tout renseignement complémentaire,
devis gratuit... n'hésitez pas à nous contacter.
Téléphones : 01.34.25.93.81 - 06.27.85.29.40

contact@passcamping-car.com

Tarification horaire unique de 50€ TTC.
Découvrez les tarifs attractifs de nos forfaits
et de nos déplacements.

Véhicule atelier équipé qui se déplace à votre domicile





MARQUET

campingcar-77.com

anciennement



Claye Souilly Caravanes

CONCESSIONNAIRE

Camping-cars & Caravanes



www.campingcar-77.com



Ouvert
7/7j

51 Avenue Georges Clémenceau - 77400 Lagny-sur-Marne - Tél. 01 78 09 73 08

campingcar77@gmail.com Du lundi au samedi de 9h-12h30 et 14h-19h et le dimanche de 14h à 19h



Prêt de VOITURES DE COURTOISIE possible en cas
d'intervention technique prolongée !!!

250

**camping-cars
en exposition**

CAREP
campingcar IDF

www.carep-camping-car.com



www.carep-camping-car.com



Nouveau
site internet
360°

Ouvert
7/7j

CAREP CAMPING-CAR

111 Avenue de Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-ferrière - Tél. 01 60 02 76 08

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche de 14h à 19h.